

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION

## L'OUVRAGE

Titre: \_\_\_\_\_

Genre: \_\_\_\_\_

Date de publication: \_\_\_\_\_

## L'AUTEUR

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Courriel: \_\_\_\_\_

## L'ÉDITEUR

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Télécopieur: \_\_\_\_\_

Courriel: \_\_\_\_\_

Les dates limites pour la réception des ouvrages, en sept exemplaires, sont :

- a** entre le 1<sup>er</sup> et le 11 mai 2007 pour ceux publiés entre le 1<sup>er</sup> octobre 2006 et le 31 mars 2007;
- b** au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre 2007 pour ceux publiés entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 septembre 2007

Les ouvrages doivent parvenir à l'attention de :

**Normand Biron**, commissaire

Direction du développement culturel

Grand Prix du livre de Montréal

Ville de Montréal

801, rue Brennan, 5<sup>e</sup> étage

Montréal (Québec) H3C 0G4

Ce formulaire peut être reproduit.



2006

*Parents et amis sont invités à y assister*, **Hervé Bouchard** (Le Quartanier)

2005

*Le Siècle de Jeanne*, **Yvon Rivard** (Boréal)

2004

*Franklin's Passage*, **David Solway** (McGill – Queen's University Press)

2003

*La héronnière*, **Lise Tremblay** (Leméac)

2002

*Voyage au Portugal avec un Allemand*, **Louis Gauthier** (Fides)

2001

*Berlin Chantiers*, **Régine Robin** (Stock)

2000

*L'Urine des forêts*, **Denis Vanier** (Les Herbes rouges)

1999

*Vétiver*, **Joël Des Rosiers** (Triptyque)

1998

*L'Acquittement*, **Gaétan Soucy** (Boréal)

1997

*Cristoforo, Récits insolites d'un singulier voyage*, **Willie Thomas** (XYZ éditeur)

1996

*Le Milieu du jour*, **Yvon Rivard** (Boréal)

1995

*Raisons communes*, **Fernand Dumont** (Boréal)

1994

*Le Pavillon des miroirs*, **Sergio Kokis** (XYZ éditeur)

1993

*Dessins et cartes du territoire*, **Pierre Gobeil** (L'Hexagone)

1992

*La Pisseuse*, **Anne Élane Cliche** (Triptyque)

1991

*Passages*, **Émile Ollivier** (L'Hexagone)

1990

*Copies conformes*, **Monique LaRue** (Denoël / Lacombe)

1989

*Le Premier quartier de la lune*, **Michel Tremblay** (Leméac éditeur)

1988

*Le Fou du père*, **Robert Lalonde** (Boréal)

1987

*Ils ne demandaient qu'à brûler*, **Gérald Godin** (L'Hexagone)

Pour plus de renseignements:

[ville.montreal.qc.ca/culture](http://ville.montreal.qc.ca/culture) ► Littérature



# GRAND PRIX DU LIVRE DE MONTRÉAL

2 0 0 7

MONTRÉAL,  
MÉTROPOLE  
CULTURELLE

Montréal

Montréal

# GRAND PRIX DU LIVRE DE MONTRÉAL

## Reconnaissance de l'excellence

Le *Grand Prix du livre de Montréal* vise à promouvoir l'excellence en création littéraire et à souligner le dynamisme du milieu montréalais de l'édition. Il permet de sensibiliser la population à la littérature québécoise, en mettant en valeur une œuvre nouvellement parue dont la facture et l'originalité se révèlent exceptionnelles.

La Ville de Montréal remettra au lauréat une bourse de 15 000 \$ et le *Grand Prix du livre de Montréal* assurera également à l'ouvrage primé un appui promotionnel important.

Depuis sa relance à l'automne 1987, le *Grand Prix du livre de Montréal* est vite devenu l'une des distinctions littéraires québécoises majeures qui contribuent activement à la diffusion d'un livre.

Toujours convoité, le *Grand Prix du livre de Montréal* aura su honorer des auteurs et des œuvres marquantes de l'édition québécoise.

**Cette année, le *Grand Prix du livre de Montréal* sera décerné le 12 novembre**, quelques jours avant l'ouverture du *Salon du livre de Montréal*. Il est attribué, par un jury de cinq membres, à un ouvrage publié originalement en français ou en anglais.

## Les membres du jury

Sous la présidence de l'écrivain **Robert Lalonde**, le jury de l'an dernier se composait de :

*Françoise Careil*, libraire,

*Marie-Claude Fortin*, journaliste,

*Richard King*, écrivain,

*Yvon Rivard*, écrivain,

*Élise Turcotte*, écrivain.

# RÈGLEMENTS

## NATURE DU PRIX

Une bourse de 15 000\$ est offerte par la Ville de Montréal à l'auteur ou aux coauteurs d'un ouvrage de langue française ou anglaise (à l'exception des rééditions et des traductions) pour la facture exceptionnelle et l'apport original de cette publication.

## CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Tout ouvrage de langue française ou anglaise (de création, d'analyse, de compilation ou de référence littéraire, artistique ou sociohistorique), publié pour la première fois\* entre le 1<sup>er</sup> octobre 2006 et le 30 septembre 2007 par un auteur ou par un éditeur domicilié sur le territoire de Montréal, est admissible.

*\* Les livres de poésie et les essais contenant des fragments déjà parus dans des revues sont admissibles.*

## CRITÈRES D'EXCLUSION

Les ouvrages dont le ou les auteurs ou leur famille immédiate sont des membres du jury ne sont pas admissibles.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les ouvrages admissibles doivent être inscrits en bonne et due forme sur le formulaire d'inscription, au nom des auteurs, par leur éditeur. Ils devront être déposés **en sept exemplaires, entre le 1<sup>er</sup> et le 11 mai 2007 pour les ouvrages publiés entre le 1<sup>er</sup> octobre 2006 et le 31 mars 2007. Quant aux ouvrages publiés entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 septembre 2007, ils devront être reçus au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre 2007.**

Pour obtenir le formulaire d'inscription ou pour tout renseignement complémentaire, consultez le site Web :

**[ville.montreal.qc.ca/culture](http://ville.montreal.qc.ca/culture) ► Littérature**

ou encore adressez-vous à :

**Normand Biron**, commissaire  
Direction du développement culturel  
Grand Prix du livre de Montréal  
Ville de Montréal  
801, rue Brennan, 5<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3C 0G4

[nbiron@ville.montreal.qc.ca](mailto:nbiron@ville.montreal.qc.ca)  
Téléphone : 514 872-1160

# CONSTITUTION ET FONCTIONNEMENT DU JURY

Le jury, composé de cinq membres – dont aucun de la fonction publique montréalaise – est choisi par le Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie. Il est renouvelé annuellement au tiers, et aucun de ses membres ne peut y siéger plus de trois années consécutives, ni plus de cinq fois sur une période de dix ans.

Le jury est représentatif de différents secteurs de l'industrie du livre, des deux grandes communautés linguistiques et des grands courants littéraires et intellectuels contemporains montréalais; chacun de ses membres s'engage à ne pas siéger à des conseils d'administration ou de direction, ni à des comités de lecture ou de rédaction d'aucun éditeur.

Le jury se réunit à la convenance des membres, sous la présidence d'une personnalité du monde culturel nommée pour trois ans par la Ville et qui n'a pas droit de vote.

Le processus d'attribution du prix se déroule en trois étapes : la présélection, la sélection de cinq titres finalistes et la sélection de l'ouvrage primé.

Chaque ouvrage inscrit au concours est lu par au moins deux des cinq membres du jury, qui en font une évaluation. Chaque ouvrage présélectionné est lu et évalué par tous les membres du jury.